

[Texte]

know there was a slight increase in manning this important protection last year, but it was very small. From the chart which was shown to us at our last meeting about two weeks ago, it appeared that the high seas fishery, chiefly by the Danes, was taking about 44 per cent of our salmon that should be coming to the Miramichi and other East Coast rivers, the Port Aux Basques fishery was taking 19 per cent, the Miramichi drift netters were taking 18 per cent; the Miramichi set nets were taking 8 per cent and the angling was taking 2 per cent of the salmon that were going up the river to spawn. This would leave 9 per cent free escapement.

• 1205

An hon. Member: Escape for the poachers.

Mr. Smith (Northumberland-Miramichi): Yes. This is the point. From reports that I have heard over the years—and which I believe, and I have heard of many specific instances of this—I am firmly convinced (that of the 9 per cent escapement about one half of that 9 per cent is taken by illegal netting in fresh water near the spawning grounds. I know, for example, that the Miramichi River is extremely difficult to police. It runs through Crown lands, woodlands, and with its branches there is probably at least four hundred miles of salmon-fishing water, or water that the salmon have to pass by in order to reach their spawning grounds. There is perhaps considerably more than four hundred miles altogether. I do not know the exact number of wardens we have, but it would require about five times the number that we have at present to properly police these waters. These waters are difficult to police for another reason. There are rapids and they are rocky and in the summertime when the water is low they are impossible to travel by boat or canoe. I am wondering if any provision is being made for additional protection this year.

Another point that has been made in that connection is that the wardens now have their 40 or their 44-hour week and it is usually during daylight hours, when in fact most of the poaching is done during the hours of darkness. I believe some adjustment should be made in this connection as well.

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Davis: Yes. In this connection some thought has been given to requiring those who receive compensation for not fishing that they serve in some measure as guardians on the rivers. They would be fishermen who have a real interest in the revival of the stock and they would live in the same general area. Hopefully we could persuade a number of them to spend an equivalent amount of time for the kind of compensation they would normally have received in the fishery, an equivalent number of days on the rivers acting as guardians in order to help to reduce poaching. I think in the situation where we had a total ban on the commercial fishery and where all the commercial fishermen were receiving compensation that it would be easier to police the situation because

[Interprétation]

sais que l'on a augmenté quelque peu le personnel affecté à cette protection très importante l'an dernier, mais l'augmentation était très minime. D'après le tableau que l'on nous a montré à la dernière réunion il y a deux semaines, il apparaissait que la pêche en haute mer, principalement par les Danois, enlevait environ 44 p. cent du saumon se dirigeant vers le Miramichi et d'autres fleuves de la Côte est; les pêcheurs de Port-aux-Basques en prenaient 19 p. cent, et les pêcheurs à la traîne sur le Miramichi en prenaient 18 p. cent, tandis que ceux qui utilisaient des filets fixes en prenaient 8 p. cent et les pêcheurs à la ligne prenaient 2 p. cent du saumon qui remonterait le fleuve pour frayer. Cela ne laisse donc que 9 p. 100 de saumons qui peuvent remonter librement les fleuves.

Une voix: Mais il y a les braconniers.

M. Smith (Northumberland-Miramichi): Oui, là est la question. D'après certains rapports que j'ai entendus au cours des années et auxquels je crois, et j'ai entendu parler de plusieurs cas précis, je suis fermement convaincu que sur les 9 p. 100 qui remontent le fleuve, environ la moitié sont pris par des braconniers qui utilisent des filets près des frayères. Je sais, par exemple, qu'il est très difficile de faire une surveillance sur le Miramichi. Le fleuve traverse des terres de la Couronne, des bois, et avec ses affluents, les eaux propices à la pêche au saumon couvrent probablement au moins 400 milles de longueur, c'est-à-dire des eaux que les saumons doivent remonter pour se rendre aux frayères. Il y a peut-être même plus de 400 milles en tout. Je ne connais pas le nombre exact des gardiens que nous avons, mais il en faudrait probablement à peu près 5 fois plus que maintenant pour bien surveiller ces eaux. Il y a une autre raison qui explique cette difficulté de surveiller ces eaux. Il y a des rapides, et beaucoup de roches, et l'été, lorsque le niveau des eaux est bas, il est impossible de les remonter en bateau ou en canoë. Je me demande si l'on a pris des dispositions cette année pour une meilleure protection.

Une autre question dont on a parlé à ce propos, est le fait que les gardes-pêches bénéficient maintenant de la semaine de travail de 40 ou de 44 heures, et qu'ils travaillent habituellement le jour, alors que la plus grande partie du braconnage se fait la nuit. Je crois qu'il faudrait apporter ici encore une correction.

Le président: Monsieur le ministre.

M. Davis: Oui, nous avons songé à ce propos à demander à ceux qui reçoivent une compensation pour ne pas pêcher de servir en quelque sorte de gardes-pêches le long de ces fleuves. Ce seraient des pêcheurs qui ont un véritable intérêt au renouvellement de la population de poisson, et ils vivraient dans la même région. En contrepartie de la compensation qu'ils recevraient pour la pêche, nous espérons pouvoir les persuader d'agir comme gardes-pêches le même nombre de jours qu'ils occuperaient à la pêche normalement, afin d'aider à diminuer le braconnage. Si l'on interdisait totalement la pêche commerciale et si tous les pêcheurs de métier recevaient une compensation, il serait plus facile de contrôler le braconnage, car alors aucun saumon ne devrait normalement